

Ouagadougou, le 25 février 2020

**A****Monsieur le Secrétaire Général du Ministère  
des Affaires Etrangères et de la Coopération  
- OUAGADOUGOU -****Objet** : Offre de Stage au Japon pour l'année 2020**Réf** : **000-0032** JICA/2020/BF**Monsieur le Secrétaire Général,**

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que dans le cadre de l'exécution des programmes de l'Aide Publique au Développement du gouvernement du Japon au titre de l'année fiscale 2020-2021, la JICA envisage d'accueillir des candidats burkinabè répondant aux conditions requises, pour un programme de co-crédation de connaissances intitulé : *"Improvement of Education in Remote Areas*. La phase principale de la formation aura lieu au Japon du 09 juin au 03 juillet 2020.

L'objectif du programme est l'introduction de l'expérience japonaise afin d'améliorer la qualité de l'enseignement dans les régions éloignées. Le profil idéal serait celui d'un agent, un conseiller de l'enseignant ou un formateur d'un établissement de formation des enseignants, responsable de l'amélioration de l'éducation dans les régions éloignées et isolées.

Chaque candidat devra répondre aux conditions essentielles suivantes :

- Avoir plus de trois (03) ans d'expérience professionnelle dans le domaine susmentionné;
- Être titulaire d'un diplôme universitaire ou équivalent;
- Avoir une connaissance scientifique et méthodologique suffisante de l'enseignement primaire ;
- Être en mesure de créer un plan de leçon, et faire le cours de démonstration en mathématiques de la 1ère à la 6e année de l'école primaire ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'anglais (parlé et écrit) ;
- Avoir un âge compris entre trente (30) et quarante-cinq (45) ans ;
- Être en bonne santé physique et mentale.

Les autres critères et conditions, ainsi que le dossier de candidature sont décrits dans la brochure officielle d'informations générales jointe à la présente lettre. Il est souhaitable que chaque candidat prenne connaissance des instructions et recommandations qui y sont mentionnées.

Chaque dossier de candidature devra comporter :

- Le formulaire de candidature dûment rempli (format électronique avant impression) ;
- Une photocopie du passeport de service si disponible ;
- L'attestation de niveau en anglais (TOEFL, TOEIC, IELTS si possible) ;

.../...

A la fin du programme de formation, chaque stagiaire est tenu de soumettre un rapport de formation et un plan d'action à la JICA. Le plan d'action devra s'intégrer dans ses activités habituelles. En outre, il devra faire une restitution de son plan d'action au sein de son service afin de partager les connaissances acquises au cours de la formation.

Afin de créer des conditions de promotion et d'échanges d'expériences entre les anciens stagiaires Burkinabè de la JICA, le stagiaire est invité à adhérer à l'Amicale des Anciens Stagiaires et Boursiers de la JICA (ASB/JICA).

Conformément à la description contenue dans la brochure officielle d'informations générales, les frais d'hébergement, frais de voyage, frais médicaux, et frais de formation au Japon seront pris en charge par la JICA.

Je vous prie de bien vouloir prendre toutes les dispositions nécessaires pour que les dossiers de candidature, dûment remplis conformément à la brochure officielle d'informations générales ci-jointe, parviennent à la JICA **avant le 10 avril 2020**.

Les candidats désirant plus d'informations peuvent prendre attache avec le Bureau local de la JICA sis Zone Zaca, tél : 25 33 06 68 à 71.

En vous remerciant pour votre bienveillante collaboration, je vous prie d'agréer, **Monsieur le Secrétaire Général**, l'expression de ma parfaite considération.

**Pièces jointes :**

- ✓ Brochure d'informations générales sur le programme ;
- ✓ Formulaire de candidature ;



**KOBAYASHI Takemichi**  
Representant Resident

**Ampliations :**

SG /MENA